

Fondée en 1929

# La Terre

## DE CHEZ NOUS

**Adrien Phaneuf**  
LES EQUIPEMENTS

**UNIQUE AU QUÉBEC**  
Achat de pièces en ligne,  
expédiés chez vous!

[www.adrienphaneuf.com](http://www.adrienphaneuf.com)

UPTON • GRANBY • MARIEVILLE •  
VICTORIAVILLE • LA DURANTAYE •  
STE-MARTINE • ST-CLET • HUNTINGDON

CNH CAPITAL

©2017 CNH America LLC. Tous droits réservés.  
Case IH marque déposée de CNH America LLC.  
CNH Capital est une marque de CNH America LLC.  
www.caseih.com

**CASE IH**  
AGRICULTURE

Vol. 88, n° 7 – 15 au 21 février 2017 – [www.laterre.ca](http://www.laterre.ca) – Un cahier – 32 pages – 2,25 \$

### LES APPELLATIONS RÉSERVÉES AU QUÉBEC

# « Une vraie perte de temps »

– Michel Jodoin, cidriculteur de Rougemont

PAGES 2 ET 3



Des producteurs comme Michel Jodoin se disent amèrement déçus du gouvernement québécois, qui, déplorent-ils, laisse littéralement tomber ses appellations réservées.

CIDRIÈRE MICHEL JODOIN

**3.33 X PLUS**  
CONCENTRÉ EN BACTÉRIES  
VS LA COMPÉTITION

**BIOTAL®**  
BUCHNERI 500

**SEMICAN**

[semican.ca](http://semican.ca) 1 866 736.4226

189300

### LA COOP FÉDÉRÉE

## Ghislain Gervais promet des résultats historiques

PAGE 12



MARIE-MICHELE TRUDEAU/TCN

## Agropur poursuit sa croissance

PAGE 5

### JOURNÉES D'APPRÉCIATION

Léger goûter • Prix de présence • Escompte sur pièces

VENDREDI 17 FÉVRIER

3375, rue King, LYSTER

SAMEDI 18 FÉVRIER  
SAINT-DENIS

SAMEDI 4 MARS  
STANBRIDGE

SAMEDI 11 MARS  
SAINT-GUILLAUME

SAMEDI 18 MARS  
NAPIERVILLE

### HUILE et FILTRES

JUSQU'À **15%** D'ESCOMPTE  
200 litres et plus

### POINTES et DISQUES

JUSQU'À **20%** D'ESCOMPTE  
minimum requis



[www.claudejoyal.ca](http://www.claudejoyal.ca)

BIENVENUE À TOUS!

Financement par  
**CNH** CAPITAL

© 2015 CNH America LLC. Tous droits réservés. Case IH marque déposée de CNH America LLC. CNH Capital est une marque de CNH America LLC. [www.caseih.com](http://www.caseih.com)

**CASE IH**  
AGRICULTURE

Vol 88 #7



Messageries Dynamiques

## APPELLATIONS RÉSERVÉES

# Le manque de volonté politique décriée

MARTIN MÉNARD

Il y a 10 ans, le Québec fondait de grands espoirs sur le concept des appellations pour promouvoir les produits de son terroir. Mais aujourd'hui, le faible nombre d'appellations, le peu de rayonnement qu'elles ont auprès du public et le manque de soutien de l'État déçoivent autant les agriculteurs que les experts.

### Manque de volonté

Seulement quatre appellations propres au terroir québécois ont été développées et certifiées au Québec en 10 ans. À titre de comparaison, la Suisse en compte aujourd'hui une trentaine, elle qui a lancé sa première appellation en 2000, soit presque en même temps que la première version de la Loi sur les appellations réservées du Québec.

Le professeur à l'Université Laval Rémy Lambert mentionne que le manque de promotion de la part du gouvernement rend le concept des appellations méconnu des consommateurs québécois. « Une appellation, c'est un outil extraordinaire pour assurer la pérennité d'une production en région. Et c'est un moyen de rassurer le consommateur sur l'authenticité d'un produit.



La complexité de la nomenclature élaborée au Québec fait en sorte que « le consommateur s'y perd », estime le professeur Rémy Lambert. Ce dernier soutient qu'il aurait peut-être fallu débiter simplement avec le concept de l'IGP.

aurait fallu que le ministère donne du budget au CARTV. Pour l'instant, on fonctionne avec pratiquement rien », précise-t-elle.

### Sans réponse

Les groupes d'agriculteurs détenant une appellation dénoncent aussi la mollesse de l'État, mais pour une autre raison. Tous les représentants de pro-

ducteurs associés à une appellation ont dit à la *Terre* être déçus par la bureaucratie et le manque de soutien gouvernemental, que ce soit pour des projets de mise en marché, d'élaboration d'outils de contrôle, etc. Certains ont même l'impression de perdre leur temps avec le concept des appellations.

Le professionnalisme dont fait preuve

le CARTV dans l'élaboration des dossiers a été salué par plusieurs groupes de producteurs, mais en fin de compte, l'organisme prend une partie du blâme relativement aux critiques. « On a peut-être sous-estimé la rigueur et l'envergure d'un projet d'appellation, mais il y a vraiment eu un manque de volonté politique, un manque de financement et de ressources, notamment pour les dossiers judiciairisés, témoigne Anne-Marie Granger Godbout. Et je dirais aussi un manque de volonté de préserver l'indépendance du CARTV vis-à-vis des pressions politiques... Cependant, je crois qu'il faut être fier du parcours effectué. »

Le CARTV est un organisme financé et dirigé par le MAPAQ. Le porte-parole du ministère, Alexandre Noël, a dit ne pas être en mesure de répondre aux critiques associées aux appellations, même après 14 jours.

### Que pensez-vous... de l'état des appellations réservées au Québec?

tcn@laterre.ca

Tous les représentants associés à une appellation ont dit être déçus par la bureaucratie et le manque de soutien gouvernemental.

Mais encore faut-il qu'on sache ce que c'est! Et présentement, il ne semble pas y avoir de volonté au ministère [de l'Agriculture] de promouvoir les appellations afin d'éveiller le consommateur », juge M. Lambert, spécialiste en économie agroalimentaire.

Indication géographique protégée (IGP), Appellation de spécificité (AS), Appellation d'origine (AO), Terme valorisant (TV); la complexité de la nomenclature élaborée au Québec fait en sorte que « le consommateur s'y perd », ajoute M. Lambert. Ce dernier soutient qu'il aurait peut-être fallu débiter simplement avec le concept de l'IGP.

En entrevue à la *Terre*, la directrice du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) convient qu'il n'y a pas assez de promotion. « Oui, et pour y arriver, il

## Les appellations réservées au Québec

Certains produits sont désignés par une appellation réservée ou par un terme valorisant. Ils se distinguent par leur lieu géographique, leurs caractéristiques particulières ou leur mode de fabrication.

### Les cinq appellations en vigueur

#### *Biologique ou Bio* (Organic en anglais)

C'est un mode de production protégé depuis 2000. En date du 1<sup>er</sup> janvier 2016, il y avait 1 249 producteurs certifiés.

#### *Agneau de Charlevoix*

Fait l'objet d'une indication géographique protégée (IGP) depuis 2009. Il y a un producteur certifié.

#### *Cidre de glace du Québec*

Appellation IGP depuis 2014. Il y a huit producteurs certifiés.

#### *Vin de glace du Québec*

Appellation IGP depuis 2014. Il y a six producteurs certifiés.

#### *Fromage de vache de race Canadienne*

Appellation de spécificité protégée depuis 2016. Il y a 3 producteurs et deux fromagers certifiés.

### Les cinq projets en cours

#### *Vins du Québec*

Les vignerons espèrent que l'appellation Vins du Québec soit reconnue par une IGP pour ensuite créer des sous-appellations qui mettront en vedette la typicité régionale des vins.

► La moitié du processus est complété : dépôt du plan de contrôle et du cahier des charges au CARTV en février 2017.

#### *Maïs sucré de Neuville*

L'Association des producteurs de maïs sucré de Neuville veut avoir droit à une appellation IGP pour protéger la renommée du maïs cultivé par ses membres.

► Le processus en est à la dernière étape. On attend l'approbation du ministre.

#### *Cheddar de l'Île-aux-Grues*

La Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues souhaite que l'identité de son cheddar vieilli soit protégée.

► Le processus vient de débiter : dépôt de la demande prévu à la fin de 2017.

## APPELLATIONS RÉSERVÉES

# « Il n'y a pas d'avantage à obtenir une appellation »



MARTIN MÉNARD  
mmenard@laterre.ca

Des groupes de producteurs ayant obtenu une appellation sont en furie contre le gouvernement québécois, qui ne soutient pas leurs projets. Ils le critiquent sévèrement, l'accusant de leur faire perdre du temps et de l'argent.

« Après toutes ces années d'efforts pour l'obtenir, il n'y a pas d'avantage à avoir une appellation », constate Mario Duchesne, le coordonnateur du projet Fromage de vache de race Canadienne, une appellation reconnue depuis l'an dernier. Il explique que le programme gouvernemental qui devait leur permettre d'obtenir des subventions pour leur appellation ne fonctionne pas. « On a mis des fonds privés et les contribuables ont aussi mis de l'argent. Nous avons monté les dossiers selon les exigences des fonctionnaires, mais nous sommes toujours en attente, notamment pour le



Le vigneron Jean Joly (au centre), porteur de dossier pour l'appellation Vin de glace du Québec, espère que l'arrivée de Laurent Lessard fera débloquer le dossier. « Nous avons des demandes de subventions qui sont toujours en attente depuis le printemps 2015, avec je ne sais combien de lettres envoyées au MAPAQ, toutes demeurées sans réponse. On peut-tu au moins avoir un oui ou un non? » demande-t-il.

programme d'appui à la commercialisation. En étirant la sauce, le gouvernement épuise les gens. On n'est pas gros et on sent qu'on n'est pas importants. On

aurait peut-être dû investir notre temps ailleurs », se désole M. Duchesne.

Les Cidriculteurs artisans du Québec pestent également contre l'inefficacité de l'appareil gouvernemental. Leur président, Michel Jodoin, a posé à de multiples reprises des questions sur l'état de leur dossier d'appellation au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), qui l'a transféré au ministère des Finances, et vice versa... « Une vraie perte de temps », a-t-il résumé à *la Terre*. L'homme d'affaires a d'ailleurs envoyé une lettre d'insatisfaction au MAPAQ dans laquelle il conteste le sérieux du ministère dans le dossier des appellations. Il a ajouté que ce manque d'appui crée de l'incertitude chez les cidriculteurs quant à l'avenir même de leur appellation Cidre de glace du Québec. La situation hypothèque même le recrutement. Pour 2017, il n'y a que 8 entreprises inscrites pour la certification sur environ 75.

## 292 034 \$ sur la glace

Un document affiché dans un coin obscur du site Internet du MAPAQ confirme que plusieurs groupes ayant effectué une demande de subvention au Programme d'appui au développement des appellations réservées sont sans nouvelles depuis un an. Une dizaine de ces projets, toujours « en analyse », attendent des subventions totalisant 292 034 \$. S'ils sont un jour débloqués, ces fonds

appuieront des investissements totaux de 402 392 \$ dans des projets associés aux appellations.

L'Association des vignerons du Québec fait partie de ces groupes en attente. Déçu, son président Yvan Quirion fonde cependant de grands espoirs sur le changement de ministre à l'Agriculture. « Ce n'est pas compliqué, les gens au cabinet [de l'ancien ministre Paradis] ne veulent pas d'appellation. Nous n'avons reçu aucune réponse de qui que ce soit pour nos requêtes. Laurent Lessard nous a déjà conseillés pour notre projet d'appellation lorsqu'il était ministre. Peut-être fera-t-il bouger les choses? » espère le vigneron.

Ce dernier refuse toutefois de rejeter entièrement la faute sur l'État concernant la lenteur de l'évolution des appellations. « Il ne faut pas s'attendre à ce que le gouvernement fasse tout et paye pour tout. Comme producteurs, nous devons injecter des fonds dans le développement des appellations. C'est l'outil par excellence pour positionner notre terroir et notre savoir-faire. Il faut prendre des initiatives et investir. Ensuite, le gouvernement verra notre sérieux et injectera des fonds », croit M. Quirion.

## Avez-vous de l'information à ce sujet?

tcn@laterre.ca

450 679-8483, poste 7270

### Volaille Chantecler de tradition

La Fédération des producteurs des races patrimoniales du Québec souhaite obtenir une appellation de spécificité traditionnelle.

► Le processus vient de débuter : dépôt de la demande prévu à la fin de 2017.

### Fromage fermier

Les fromagers artisans du Québec veulent faire authentifier les méthodes d'élaboration particulières de leurs fromages confectionnés par des familles d'agriculteurs à partir du lait de leurs propres animaux (chèvre, vache et brebis).

► La moitié du processus est complété : les producteurs sont en train de retravailler leur demande et la soumettront au gouvernement au printemps 2017.



MARIE-CHÉLIE TRUDEAU/TCN